

ASSEMBLEE GENERALE UNSSF
Enclos Rey PARIS le vendredi 5 décembre 2014
Résumé de la journée et retranscription des débats.

37 inscrits, 36 présents

Modérateur : Henny JONKERS

Bilan moral /Sophie FOUCHER

Journée structurée et préparée pour que chacun puisse s'exprimer.

Retour sur l'année intense et la charge de travail pour le bureau

La ligne de conduite : conserver un rapport de confiance et de pédagogie avec les instances, les tutelles et les autres professions de santé.

Le socle adhérents reste solide,

Bilan de trésorerie /Nathalie JALABER

Voir diaporama

Dépenses UNSSF :

- déplacements 42%
- indemnités 13%
- adhésion UNAPL (permet de siéger au FIF-PL), ICM 8%
- Congrès 3%
- frais de fonctionnement 9%
- communication 8%
- divers 17%

Bilan d'activité /Marie-Anne POUMAER

Voir diaporama

CNAM / Marie-Noëlle BABEL-REMY

- 3 CPN en 2014
- discussion nomenclature (forfaits SDC)

Prado, être vigilants sur évolution de nos cotations. Arguments CNAM, le Prado rend les SF visibles, mais attention à rester identifiées comme indépendantes. Sorties précoces s'organisent, SCOR dématérialisation ordo (toutes professions de santé).

ACIP soins de proximité négociés par UNPS (UNSSF n'y siège pas)

ONSSF seul syndicat à avoir signé les accords ACIP

ACIP = travail de coordination, proposition 46 euros, la SF aura 40% et médecin 60% sauf si il ne voit pas le BB dans les 10 jours)

La sécu cherche à contrôler l'organisation des soins mais ACIP ne s'applique que dans maison de santé avec structure juridique SISA (contrat avec ARS et CPAM)

INTERVENTIONS dans la salle

Dominique ADAM BARRANGER : position UNSSF pour système de soins solidaire

Chantal BIRMAN : recommandations pédiatres : suivi BB dans les 10 jours en «extériorisant » service urgences vers la ville, bonne idée en santé publique et décentralisation, Prado ne peut aller que vers implication SF vers réseaux en présentant leurs dossier en RMM, ce ne sera qu'en montrant les incohérences de grandes structures qu'on prouvera qu'on existe

Sophie FOUCHER : ne pas accepter de lien de subordination, mais faire apparaître place des SF
Actuellement UNSSF n'a pas accès aux textes des négociations ACIP

CCAM : Catherine LEWICKI : Objectifs décrire et coder actes médicaux, même cotation quel que soit le professionnel et l'endroit où l'acte est pratiqué (libéral /hôpital) pour l'instant seulement actes techniques, autres actes resteront dans NGAP

A terme le codage sera le même pour les actes à compétences partagées.

Concernant SF actes récemment inscrits (gynéco) sont en SF mais ont déjà été harmonisés avec cotation médecin

«découpage» accouchement, garder SF40 pour 2h monitoring de surveillance du travail, Objectif passage CCAM juillet 2015, peut-être en 2 phases

Groupes de travail :

Au ministère 4 GT :

- évolution statutaire SF/FPH, pas très satisfaisant socle commun UNSSF, collectif, grandes centrales, signé par Marisol Touraine : SF dépend direction affaires médicales, commission paritaire dédiée SF = évolution

Ceci suppose disparition de certains cadres FPH, donc GT mission coordination, travail sur fiches métier DGOS, ligne organisation /coordination,

- Groupe décret périnatalité en établissement de santé, en suspens après 2 réunions, quotas minimum personnel en maternité sont bien déterminés en bloc et urgence mais pas en hospitalisation, DGOS veut orienter vers qualité plutôt que quotas
- 1^{er} recours : décevant, SF « piégées » dès la 2^{ème} réunion car les médecins ont attaqué sur compétences des SF avec soutien CNAM et du ministère

INTERVENTIONS dans la salle

Dominique ADAM-BARRANGER : toujours montrer que SF ne défendent pas que leur intérêt corporatiste mais l'intérêt des femmes,

Chantal BIRMAN, pour public résultats sur le plan médical équivalent soins SF ou soins médecin mais satisfactions plus vers SF (attention collectif voudrait passage obligatoire par SF et non plus libre choix des femmes de leur professionnel de santé)

- GT enseignement formation « consternant »en attendant que SF soient formées recherche, président conférence des doyens préconise supervision par médecin mais le Collectif a donné fin de non recevoir et ne veut pas autre chose que statut PH. A ce jour aucune SF ne peut avoir statut PU/PH

Stratégie Nationale de Santé : Sophie Foucher et Marie-Anne POUMAER auditées (doc sur le site)

Formation FIF-PL : doublement cotisation, les SF sont celles qui se forment le plus

Défense de la profession : les services d'un avocat pour RCP/AAD/SF :

Henny JONKERS et Jacqueline Lavillonnière

Rencontres Ordre, ANSFL, UNSSF, ONSSF, Collège n'ont pas abouti auprès des assureurs

Stratégie ANSFL/UNSSF/Usagers : trouver biais juridique démontrant que c'est anticonstitutionnel que les parents n'aient pas le choix de lieu d'accouchement pour défaut d'assurance.

Démontrer qualité des soins préservée, satisfaction des femmes augmentée.

INTERVENTIONS dans la salle

Chantal BIRMAN propose médiatisation comme « collectif des salopes » à propos IVG

En Espagne cotisation ordre signifie assurance

Laurence PLATEL : attention à l'étranger le montant des indemnisations est moindre donc moins de provision nécessaire pour assurances

Contentieux aide aux SF en difficulté :

L'UNSSF a provisionné 6000 euros en cas de dossier pouvant servir à toute la profession
2 dossiers ont été traités

SFma

Beaucoup de discussions sur le positionnement de la SFma par rapport au mouvement (dans les statuts de la SFma, besoin de 80% de pour) l'UNSSF a proposé de se retirer pour laisser SFma décider mais étudiants se sont retirés,
SFma, seul lieu de discussion autour tous types d'exercice de la profession, doit rester lieu d'échanges des associations sages-femmes et syndicats.

Chantal BIRMAN : par exemple , implication SFMA dans problèmes femmes maltraitées , SF n'ont pas droit prescription ITT, important sur le plan juridique , la formation dommages corporels aux femmes est assurée par une sage-femme , jeudi prochain problématique à l'assemblée nationale.

PAROLE A LA SALLE (5 minutes maxi par personne)

Dominique ADAM-BARRANGER dit qu'elle connaît la problématique des représentants en place et ne veut pas qu'on se sente agressées mais considère que le syndicat ne mesure pas implication du grand mouvement qui a eu lieu cette année, Sophie n'en a pas parlé sauf à montrer agressivité envers ONSSF ; pas de vie démocratique dans le syndicat, pas d'élection l'an dernier.
elle comprend stratégie ONSSF.

pas de rapport d'activité de terrain , pas de renouvellement possible si pas investissement local , attention à la « commissionite » et à ne pas être trop modérés pour être invités, nous devons être unitaires pour deux même avec l'ONSSF.

il faut un travail de lobbying et média pour améliorer la communication.

chercher position de socle commun pour toutes les sages-femmes, actuellement bilan échec action , il va falloir des années pour remonter , nombre d'adhérent diminue comme chaque année....pas perdu mais pas nouvelles , il faut reconstruire.

C.LEWICKI : témoignage zonage pénible dans certaines régions, plusieurs dossiers à étudier en CPR chaque mois car région surdotée.

Danielle PINKASFELD : URPS ile de France a refait étude zonage SF, ont établi critères car URPS peuvent faire projets d'étude, par exemple comment choisir où s'installer, ne pas aller voir CPAM mais profession bouge beaucoup et la démographie doit être refaite par ARS région par région et voir où habitent les femmes et non pas où elles accouchent ...démonter le W de la Sécu

L PLATEL en accord avec tout ce qui a été dit même si elle a démissionné il y un an du CA , pense que l'UNSSF aurait dû suivre le mouvement , concernant le statut PH se fie au jugement de Claudine BURBAN et de Marie-Cécile MOULINIER.

A mal vécu de démissionner, pense que tout ce qui a été obtenu est suite à l'ONSSF qui a mis les sages-femmes dans la rue.

Dominique PLAETE URPS pays de Loire, en désaccord cette année, voudrait se tourner vers l'avenir cf réunions décevantes au ministère, qu'ont-ils derrière la tête ? Sophie Foucher analyse que l'UNCAM soutien beaucoup les SF qui a compris la place des Sages-femmes libérales et a volonté de les mettre en avant sans offusquer les médecins ...donc par ex faire en cachette l'expérimentation sorties précoces , le ministère n'est pas prêt à nous soutenir .

ONSSF corporatiste et agressif mais attention MG France qui semble se fâcher aussi à présent.

On aurait dû aller dans la rue affirmer nos positions (

Réponse de Prisca WETZEL : mais on a eu une fin de non recevoir du collectif, on a essayé de composer avec eux pour les rejoindre sur certains sujets. L'UNSSF n'a jamais essayé de briser cette

grève, mais l'ONSSF ne voulait pas d'un mot d'ordre unifié que nous proposons autre que statut PH alors que 80% des SF étaient contre.

M-C MARTIN-GABY : discussion Facebook, l'UNSSF n'existe plus sur réseaux sociaux, on n'entend que l'ONSSF et CGT ou sud santé (Sophie précise qu'on envoie à nos adhérents). L'UNSSF n'est plus visible même si on sait bien que l'ONSSF « aboie » et n'obtient rien.

Daniele PINKASFELD : Rapport sur Prado, par exemple en Val d'Oise, problème entre SF hospitalières et Prado, d'où message du collectif qui dit que SF hospitalière « fait crever » les SF Libérales. Remise en cause de tout, le 1^{er} recours, se « dispute » même avec les pédo psy.

Quid des enseignantes actuellement ? titulaire master pédagogie, changement en cours, mais pour être prof d'université (PU/PH) il faut doctorat

Marie-Noëlle BABEL-REMY : démocratie a fonctionné, échanges et questions posées et il est remonté que globalement les sages-femmes ne souhaitent pas ce statut PH

C. LEWICKI : zonage et dérogation, par ex recevoir les SF concernées en CPR

CNAM : remboursement sondes périnéales prescrites par SF est bien acquis

C BIRMAN : félicitations pour notre courage,

Commencement par chômage jeunes diplômées, de plus en plus CDD et vacation, la CGT l'avait pressenti et proposé une intersyndicale alors que les grandes centrales n'ont pas besoin des syndicats professionnels qui eux négocient avec l'UNCAM,

L'intersyndicale a cherché le plus grand dénominateur commun : pb avec médecin, filière physio et indépendance, Maisons de Naissance, revalorisation salariale, un truc nous divisait déjà le PH

2011 Réunion ministère : l'ONSSF, le CNOSEF, le Collège, les enseignants et l'ANESF ont fait dissidence en disant on se fout des filières physio et on veut PH, ce qui était irresponsable et montrait la division, cela a fait le jeu des politiques qui ont fait traîner pour éviter de lâcher argent

BRAVO car on ne peut rien obtenir sans se mettre d'accord, problèmes identitaire et culturel à l'hôpital et dans le système de santé, faire circuler, mais le pouvoir des médecins nécessité qu'il aient du monde sous leurs ordres

Laurence PLATEL: L'ONSSF a bougé et lancé sit in qui a mobilisé car les sages-femmes en avaient ras le bol

Attention au rôle des médias qui biaisent les infos.

Tradition de l'UNSSF pas trop revendication

Sylvie OLLIVIER-MERCUROL : L'ONSSF va se retrouver confronté à ses propres intransigeances même si ils ont fait le buzz, UNCAM OK pour qu'on fasse travail de terrain mais blocage ministère donc rien n'avance ; importance indépendance dans tout le champ de nos compétences, mais attention à vouloir nous ajouter actes pour pallier pénurie médecins vieillissants, (par ex : gynéco IVG médicamenteuse) attention plus nous serons dans actes techniques plus on sera subordonné aux médecins

Amandine MARTIN : nous dit bravo et comprend investissement, a sentiment d'unité, propose interrogation personnelle par rapport à cette unité, de retour de Madagascar a trouvé en France une montagne à gravir, chacun doit apporter sa pierre à l'UNION, a envie de s'investir et reçu confirmation de son choix de l'UNSSF après rapport de Sophie : pas de lutte mais au service des et des couples

Elyane TUYA- BOUSTUGUE : comment transmettre négociations auprès des instances et du terrain, dernier ex Prado qu'elle a vécu comme ouverture du CA vers le local et s'est retrouvée perdue au vu de la réalité de terrain, quels sont les enjeux, Comment affiner retours entre activité et grandes lignes du syndicat et « la base » avec le plus de cohésion possible.

Réponse Sophie FOUCHER : désignation correspondants locaux toujours en projet et à présent incontournable

Muriel CANDELA : en attente des débats de cet après midi, Sophie explique qu'on a fait appel à des communicants, lobbyistes qui ont fait analyse : fin de non recevoir avec tous médecins, image négative « matrone », conseillent de nous tourner vers thin tank « féministes », même si Mme Touraine est une femme elle se comporte en « machiste », travailler avec UNAF (familles) et

travailleurs sociaux , c'est quoi la SF aujourd'hui , à la lumière de ce qu'est la femme aujourd'hui , Valeurs de l'UNSSF , piste positive et constructive reposant sur un vrai débat de société et de liberté de la femme.

Retour très positif des associations. qui travaillent sur le genre

Sophie FOUCHER : Sorties précoces , « maltraitance » à l'hôpital , liberté des femmes de sortir quand elles veulent, remettre la femme au centre de son histoire sans régresser socialement

Florian JANEQUIN : remercie bureau peu nombreux mais présent partout pour faire passer nos valeurs , repartir sur cette dynamique en 2015

Catherine LEWICKI statut remplaçante libérale est encore flou (OGDPC, arrêt maladie) et salariées privées mal défendues

Faire reconnaître travail de petit poucet et y ajouter multiplication des pains ?

VOTES bilans : présents 36 et procurations 59 = 95 voix

Bilan financier : 2013 UNANIMITE 95 voix pour

Bilan d'activité : 2 voix contre, 20 abstentions, 73 POUR

VOTE pour montant adhésion

100 euros 65 POUR maintien adhésion à 100 euros =majorité

VOTE pour faire appel au gérant du site Antoine Brotonne pour gestion du fichier :

Pour : UNANIMITE

VOTE pour déménager avec soins coordonnées au même prix mais local plus spacieux.

Pour : UNANIMITE

Plusieurs départs du CA pour différents motifs de positionnement, raison de santé, de disponibilité ou autre.

Suivant Règlement Intérieur janvier 2012, le dépôt des candidatures doit avoir lieu 15 jours avant l'AG

Ce jour 7 membres du CA se représentent, le CA ne peut donc pas avoir de nouvelles énergies mais seulement aide ponctuelle (on peut remettre en cause le Règlement Intérieur sur ces articles concernant le délai de présentation de candidatures au CA pour pouvoir accepter d'autres candidatures dès ce jour)

Dominique ADAM-BARRANGER demande de prévoir une AGE et une refonte des statuts et règlement intérieur du syndicat

VOTE pour possibilité de candidatures immédiates, selon article 10 des statuts

Pour : UNANIMITE

CANDIDATURES AU CA :

- Pascale MOLE T, région Alsace, SF Libérale
- Prisca WETZEL, Ile de France, SF salariée privé but non lucratif
- Sophie FOUCHER, Basse Normandie, SF Libérale
- Sandrine BRAME, Nord-Pas de Calais, SF salariée
- Florian JANEQUIN, Nord Pas de Calais, SF hospitalière et libérale
- Marie-Anne POUMAER, Nord Pas de Calais, SF hospitalière
- Henny JONKERS, Midi Pyrénées, SF Libérale
- Amandine MARTIN, Nord-Pas de Calais, SF Libérale
- Irène FOURNIER, Nord-Pas de Calais, SF hospitalière
- Sylvie BEMBEN, Nord-Pas de Calais, SF Libérale
- Odile JONIS -DIOUF, Ile de France, en congé parental

- Thaïs LEFEBVRE, Nord-Pas de Calais, SF Libérale
- Gisèle PIROIT, Isère, SF Libérale
- Catherine LEWICKI, Languedoc-Roussillon, SFLibérale
- Muriel CANDELA, Aquitaine, SFLibérale

Marie-Noëlle BABEL-REMY et Chantal LACOSTE : Possibilité d'assister au CA comme invité ou expert, sans droit de vote et étant dans le googlegroupe en tant que représentant CPN

PERSPECTIVES : PAROLE A LA SALLE

Améliorer communication

Marie-Noëlle BABEL-REMY : permettre réunions locales avec éventuellement présence de membres du CA, besoin d'infos concrètes et pratiques, prendre ex de la CPNR commune SF /médecins initiée en Rhône alpes

Dominique ADAM-BARRANGER : dommage pas plus de préparation des perspectives , comment renforcer la vie syndicale en insertion dans un tissu social et syndical de base , mais pas facile dans certaines région s ; ARS fausse décentralisation car mise en place de directives nationales ; comment faire : constituer une commission , revalorisation du temps de travail syndical, ne pas être parano après manipulation de l'ONSSF mais faire travail concret en lien local pour refaire unité des SF.

Brigitte RAMONÉDE : Comment récupérer des adresses mails, attention CNIL on n'a pas en théorie le droit, tolérance par rapport aux associations et si fait à titre privé, toujours ajouter possibilité désabonnement direct si on envoi type newsletter

Investissement des salariées du privé dans activité de l'UNSSF ?

Nathalie JALABER : attention peu de transmission de CR de CPR ou URPS sur les google group expérience midi pyrénées : il y a quasiment partout des associations de SF, y inclure le temps de parole des représentants syndicaux et proposant par exemple formation cotation

Dominique PLAETE : Prendre contact avec l'ONSSF, par ex doc commun sur 1^{er} recours

Laisser retomber la pression après cette période, localement souvent plus facile mais depuis la dissolution des syndicats régionaux difficile de mobiliser les troupes

Expérience URPS /inter professionnalité, quelles relations au niveau national avec autres professionnels de santé ?

Sophie FOUCHER : est passé par les communicantsimage de marque désastreuse !!! Donc piste un peu « oubliée » actuellement

Ne pas rater l'occasion de présenter la CCAM pour rassembler les SF car mouvement hiver dernier a été destructeur

Quelle action sur le zonage ?

Quel rôle et quelle action pour le correspondant local ?

Catherine Lewicki : créer du tissu local, en lien avec SF y compris non syndiquées, travail sur la précarité des statuts des remplaçantes, valoriser les « chargées de mission ». Développement des maisons de santé, reconnaissance des compétences des SF par les médecins conseil s en CPR CPOM (contrat-pluri annuel d'objectifs et de moyens)

Augmentation des indemnités de perte de ressources ?

Chantal BIRMAN : on est dans l'ombre, SF cherchent leur identité, construire un féminisme maternel, en France féminisme s'est construit sur droit à l'avortement alors que dans d'autres pays c'était autour du droit de vote, mais dans ce combat en France les SF n'y étaient pas. Comment aider les femmes à devenir mère alors qu'on est handicapées dans carrière professionnelles, se battre pour que arrêts pour maladie d'enfant soit alternés entre père et mère, car à l'école les filles réussissent mieux que les garçons, s'émanciper de cette position de l'ombre et avoir fonction sociale et politique mais les SF n'apprennent pas de leurs erreurs car elles se divisent et envoient le mouvement dans le mur

Sophie FOUCHER : piste à poursuivre avec communicants.

Sylvie OLLIVIER-MERCUROL : réflexion par rapport aux sollicitations, par exemple création maison de santé, SISA, rester indépendantes ?

Sylvie BENBEM : on nous cantonne dans une façon d'être et on ne nous respecte pas toujours. Les femmes ressentent aussi ce besoin de respect et de douceur, faire étude pour que les femmes redeviennent des mères, donc effectivement pb identité mères et femmes ,identité de l'enfant : attention à pratiques hospitalières qui va influencer morbidité et dépenses de santé

Danièle PINKASFELD : on recherche physio et donc faire miroiter économies au ministère et à la sécu, là on sera écoutées.

Travail démographie fait en ile de France, lire les conclusions et plus personne n'aura envie de s'installer, l'ONSSF ne voulait pas que ce soit diffusé alors que cela a été payé par l'ARS.

Relationnel avec autres professions, beaucoup de travail en URPS ile de France, peu de compensation 2 SF sur dossier inter pro des URPS, 10 professions représentées, les SF ont subi mécontentement suite attitude ONSSF. Mentalités sont à changer, on a droit de prescription, si on prouve la qualité de nos soins, les femmes vont revenir vers les SF.

Zonage, ne pas se faire du mal entre nous, attention, il a été tenu compte de foyer de travail au lieu de foyer de vie

Sophie FOUCHER, on nous avait promis qu'il serait revu au bout d'un an et UNCAM n'avait pas prévu expansion démographique des SF

Toutes professions qui sont prescrites sont « à la botte » des médecins et ne soutiennent pas les SF, les seuls représentants URPS qui nous considèrent sont les pharmaciens, les biologistes, les chirurgiens dentistes (politique soins pris en charges pendant grossesse)

Prisca WETZEL : zonage fait partie du projet loi de santé printemps 2015, concrètement ne sera pas refait avant fin 2015, mais il faudrait arriver avec des propositions

VOTE ELECTION AU CA

RESULTATS

- Pascale MOLE T, 95 voix
- Prisca WETZEL, 95 voix
- Sophie FOUCHER, 95 voix
- Sandrine BRAME, 95 voix
- Florian JANEQUIN, 95 voix
- Marie-Anne POUMAER, 91 voix
- Henny JONKERS, 95 voix
- Amandine MARTIN, 95 voix
- Irène FOURNIER, 95 voix
- Sylvie BEMBEN, 95 voix
- Odile JONIS -DIOUF, 95 voix
- Thaïs LEFEBVRE, 95 voix
- Gisèle PIROIT, 93 voix
- Catherine LEWICKI, 95 voix
- Muriel CANDELA, 95 voix